

Présidente du Conseil Scientifique :

Delphine STAUMONT-SALLE

Président du Comité des bourses

François AUBIN

Membres :

CEDEF Frédéric CAUX

CEDEF Adèle DE MASSON

CEDEF Olivier DEREURE

CEDEF Caroline GAUDY MARQUESTE

Emilie SBIDIAN

Julien SENESCHAL

APPEL A PROJETS 2023 DE LA SFD et du FDD Soutien pour la formation à la recherche en Dermatologie

INSTRUCTIONS POUR L'AP

**Envoi des dossiers par soumission électronique exclusive
avant le 31 mars 2023**

Le candidat soumet son dossier sur la **rubrique Bourses – Appels d’Offres** du site de la Société française de Dermatologie
Le candidat doit être membre de la SFD (Pour les internes DES de dermatologie, un parrainage par un membre de la SFD est nécessaire)

Le dossier de candidature est soumis selon les étapes suivantes :

- 1) **Identification du candidat (affiliations, coordonnées)**
- 2) **Lettre d’accompagnement**
- 3) **Curriculum vitae du demandeur**
- 4) **Résumé structuré pour publication**

Ce résumé de **3000 caractères maximum (de préférence Times New Roman, Police 12)** comprend une introduction qui situe le projet, précise l’objectif du travail et son originalité, un chapitre de méthodologie exposant les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet, le déroulement envisagé de la recherche, les conséquences attendues.

5) Description du programme de recherche.

Cette partie de 13 000 caractères espaces inclus maximum (de préférence Times New Roman, Police 12, double interligne) devra suivre le plan ci-dessous :

- Intitulé précis de l'étude
- I- Introduction
- II- Etat de la question
- III- Objectifs du travail
- IV- Matériel et Méthodes
- V- Résultats escomptés
- VI- Faisabilité
- VII- Bibliographie (max : 15 références)

6) Renseignements administratifs (à télécharger sur le site de la SFD).

- Justification de la demande par le responsable hospitalo-universitaire accompagnant le candidat dans sa démarche (obligatoire)
- Attestation d’accueil du directeur du laboratoire et/ou du chef de service (obligatoire)
- Pour les stages à l’étranger, la copie du visa validé sera demandée pour le versement de la bourse (si adapté)
- Liste des 10 principales publications du laboratoire d’accueil des 3 dernières années

Les documents 1 à 6 seront fusionnés pour constituer un seul fichier PDF qui constituera le dossier final à télécharger sur le site de la SFD avant le 31 mars minuit.

A la suite de la soumission, un email sera envoyé au candidat lui confirmant que son dossier a bien été reçu.